

ENGAGEMENTS DU COMAÎTRE DE STAGE

Je soussigné(e)....., Expert-comptable, comaire de stage de
M. / Mme.....

agrée par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de

après avoir pris connaissance du règlement du stage (en annexe) accepte les obligations qui en découlent,

à savoir :

- assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les journées de formation obligatoires dont les formations en e-learning, se présenter aux examens, DSCG le cas échéant, et Diplôme d'expertise comptable en accord avec son maître de stage, salarié autorisé à exercer la profession d'expert-comptable (art. 83 ter et quater de l'ordonnance) ;
- m'engager à participer aux réunions des maîtres de stage organisées par le Conseil régional de l'Ordre lors de la première année de suivi de mon stagiaire ;
- le soutenir par mes conseils, le guider dans ses travaux ;
- lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre apte à exercer la profession et à devenir chef d'entreprise ;
- lui faire exécuter, le cas échéant, les travaux spécifiques de commissariat aux comptes que nécessite le règlement du stage ;
- le sensibiliser à nos règles éthiques et déontologiques et l'instruire des normes que régissent nos missions ;
- informer le Conseil régional de toutes modifications intervenant dans le déroulement du stage ;
- cosigner et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnels, en particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;
- le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice.

Signature :

Le :